

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024 LEARN, Licence 1 et 2 L.E.A

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de prérentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

1^{er} semestre

du 25 septembre 2023 au 21 janvier 2024¹

- **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

- **Fermeture administrative³ :**

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

- **Examens semestre 1² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 08 janvier 2024 au 20 janvier 2024

2^e semestre

du 22 janvier 2024 au 26 mai 2024¹

- **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

- **Fermeture administrative³ :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

- **Examens semestre 2² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 04 au 25 mai 2024

Session 2

(semestre 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 06 juin 2024 au 03 juillet 2024¹

- **Dispositif de soutien :** du 06 juin 2024 au 19 juin 2024
- **Examens session 2² :** du 20 juin 2024 au 03 juillet 2024

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024

Licence 3 LEA Examen Terminal (CT)

pour les UEs ouvertes à ce régime (Anglais et Langues B du DLE concernées)

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de prérentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

1^{er} semestre

du 18 septembre 2023 au 21 janvier 2024¹

• **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

• **Fermeture administrative³ :**

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

• **Examens semestre 1² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 08 janvier 2024 au 20 janvier 2024

2^e semestre

du 22 janvier 2024 au 26 mai 2024¹

• **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

• **Fermeture administrative³ :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

• **Examens semestre 2² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 04 au 25 mai 2024

Date limite de remise de la convention de stage : 25/03/2024

Date de remise du mémoire – session 1 : 10/06/2024

Date de remise du mémoire – session 2 : 24/06/2024

Les étudiants inscrits en ERASMUS ou convention bilatérale (semestre 6) rendent le rapport de stage le 31/08/2024.

Date limite de remise de la convention de stage : 23/06/2024

Session 2

(semestre 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 06 juin 2024 au 03 juillet 2024¹

- **Dispositif de soutien :** du 06 juin 2024 au 19 juin 2024
- **Examens session 2² :** du 20 juin 2024 au 03 juillet 2024

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024 Licence 3 LEA Contrôle continu (CC)

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de préentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

1^{er} semestre

du 18 septembre 2023 au 21 janvier 2024¹

• **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin
Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

• **Fermeture administrative³ :**

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

• **Examens semestre 1² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 08 janvier 2024 au 20 janvier 2024

2^e semestre

du 22 janvier 2024 au 26 mai 2024¹

• **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin
Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin
Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

• **Fermeture administrative³ :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin
Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin
Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

Examens semestre 2³ : (épreuves terminales du contrôle continu)

Du 02/04 au 06/04/2024

| | |
|---|------------|
| Date limite de remise de la convention de stage : | 25/03/2024 |
| Date de remise du mémoire – session 1 : | 10/06/2024 |
| Date de remise du mémoire – session 2 : | 24/06/2024 |

Les étudiants inscrits en [ERASMUS ou convention bilatérale \(semestre 6\)](#) rendent le rapport de stage le 31/08/2024.

Date limite de remise de la convention de stage : 23/06/2024

Session 2

(semestre 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 06 juin 2024 au 03 juillet 2024¹

- **Dispositif de soutien :** du 06 juin 2024 au 19 juin 2024
- **Examens session 2² :** du 20 juin 2024 au 03 juillet 2024

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024 Master 1 LEA (contrôle continu)

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de préentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

1^{er} semestre

du 11 septembre 2023 au 21 janvier 2024¹

- **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

- **Fermeture administrative³ :**

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

- **Examens semestre 1² :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)

Du 08 janvier 2024 au 20 janvier 2024

2^e semestre

du 15 janvier 2024 au 26 mai 2024¹

- **Suspension des activités pédagogiques :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

- **Fermeture administrative³ :**

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Du 06 avril 2024 au soir au 22 avril 2024 au matin

Du 07 mai 2024 au soir au 13 mai 2024 au matin

Présence obligatoire à la présentation des missions tutorées le 29 mars 2024 après-midi (les cours du 29 mars après-midi sont placés le 15 janvier)

Examens semestre 2³ : (épreuves terminales du contrôle continu)

Du 02/04 au 06/04/2024

| | |
|--|-------------------|
| Date limite de remise de la convention de stage : | 25/03/2024 |
| Date de remise du mémoire – session 1 : | 10/06/2024 |
| Date de remise du mémoire – session 2 : | 24/06/2024 |

Session 2

(semestre 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 06 juin 2024 au 03 juillet 2024¹

- **Dispositif de soutien :** du 06 juin 2024 au 19 juin 2024
- **Examens session 2² :** du 20 juin 2024 au 03 juillet 2024

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024 Master 2 LEA (contrôle continu)*

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de prérentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

Calendrier des cours

du 11 septembre 2023 au 26 mai 2024

• Suspension des activités pédagogiques :

Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

• Fermeture administrative³ :

Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin

Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Dates importantes pour le stage:

- Date limite de remise de la convention de stage **IMPÉRATIVEMENT** avant le **15 mars 2024**
- Départ en stage à partir du **01 avril 2024 et avant le 15 avril 2024**
- Présentation des missions tutorées le **29 mars 2024**
- Remise du mémoire le **02 septembre 2024**
- Les soutenances et le jury auront lieu du **16 au 30 septembre 2024**

Examens :

- Contrôle continu tout au long de la période des cours, selon les Modalités de Contrôles des Connaissances (MCC).

* **M2 alternant: se référer au Calendrier de l'alternance de la formation**

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.

Calendrier universitaire

Année universitaire 2023-2024 Licence pro. Métiers du CI (Dpt LEA)

Activités pédagogiques 2023-2024

du 28 août 2023 au 06 juillet 2024¹

Le calendrier **des activités de préentrée** sera précisé sur le site web de l'université.

Calendrier des cours

du 11 septembre 2023 au 06 juillet 2024

• Suspension des activités pédagogiques :

- Du 28 octobre 2023 au soir au 06 novembre 2023 au matin
- Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin
- Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

• Fermeture administrative³ :

- Du 23 décembre 2023 au soir au 08 janvier 2024 au matin
- Du 17 février 2024 au soir au 26 février 2024 au matin

Dates importantes pour le stage d'une durée de 16 semaines au moins :

- Remise de la convention de stage **IMPÉRATIVEMENT** avant le **09 février 2024 au matin**
- Départ en stage le **04 mars 2024**
- Remise du rapport de stage **IMPÉRATIVEMENT** avant le **21 juin 2024**
- Soutenance du rapport de stage à compter du **27 juin 2024 au matin**

Examens :

- Contrôle continu tout au long de la période des cours, selon les Modalités de Contrôles des Connaissances (MCC).

¹ Le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la Formation Continue peut faire l'objet d'**adaptations spécifiques**.

² Les examens de préparation au **PIX** et ceux du **SUAPS** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période.

Les rapports de stage et mémoire peuvent être effectués et soutenus jusqu'au 30 septembre 2023 pour les LP et M2 et jusqu'au 31 août 2023 pour les M1.

³ Une circulaire du Directeur Général des Services précisera les modalités relatives aux **permanences administratives** ainsi que les dates de **la fermeture administrative estivale**.